Le Populeux

Bulletin municipal **d'information** - Juin 2014

n°69

P 4
L'équipe Municipale

P 30
Festivités

P 36
Bienvenue à Natura'Lys

Commune **du Chesne**

www.lechesne08.fr

Le Chesne côté citoyen

pour un village où il fait bon vivre

Tri sélectif

Le tri est l'affaire de tous.
Lorsque vous portez vos déchets, si les containers sont pleins, merci de passer le signaler en mairie et de ne pas laisser vos déchets à côté des containers.

Feux de végétaux ou autres

Les **déchets végétaux** des jardins (feuilles, branchages, tontes) ne peuvent être brûlés sur place.

Rappel des horaires des déchèteries cet été :
Le Chesne : le mercredi de 13h30 à 19h00
Vouziers : De 9h00 à 11h50 (fermée le jeudi matin) et de 14h00 à 17h50 (samedi 16h50)

Le bruit

Un arrêté préfectoral du 18 juin 2009 a fixé les heures pendant lesquelles chacun peut tondre sa pelouse, bricoler...
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h
- Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h00.

Nous vous remercions de respecter cette réglementation pour le bien être de chacun.

Les aboiements répétés de vos chiens constituent un trouble du voisinage. Nous faisons donc appel à votre civisme !

La propreté du village

Pour éviter cette situation bien désagréable de mettre le pied dans une déjection animale…
Voici un petit mode d'emploi simple en quatre étapes :
1) attendre que votre chien ait fini ses besoins
2) poser un bout de journal dessus et ramasser les crottes
3) mettre le papier journal et son contenu dans un sac
4) fermer le sac (salissures et odeur) et HOP à la poubelle !

Rappels : Les chiens doivent être tenus en laisse et ne peuvent divaguer dans le village

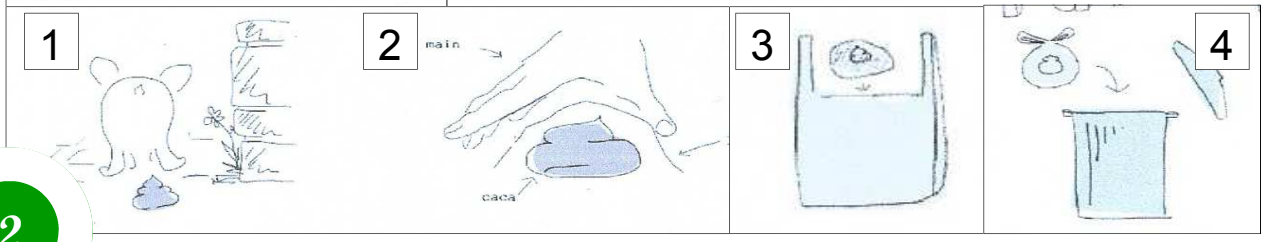

Sommaire

2 Côté citoyen
pour un village où il fait bon vivre

3 Edito : le mot du Maire

4 Activités municipales
La nouvelle équipe municipale
Les commissions
Les comptes-rendus
des conseils municipaux,
commissions inter-communales
(SIVOM, 2C2A)

17 Actualités
Du côté de l'école : les nouveaux
rythmes scolaires
Le collège
Le lac de Bairon

19 Vie associative
Culture et loisirs
Service à la personne
Sports

30 Agenda
Calendrier des manifestations
Temps forts de la commune
(fête de la musique, brocante,
13 juillet, fête patronale)
Sorties autour du Chesne

33 Vie pratique

34 Page ouverte
Le Chesne en 14-18

36 Economie

37 Clins d'œil

38 Etat civil

39 Infos

Le Mot du Maire

Depuis deux mois une nouvelle équipe municipale composée de six anciens élus et neuf nouveaux s'est mise au travail. Les dossiers urgents et importants ne manquent pas, tel le devenir du collège ou du camping de Bairon.

Afin de pouvoir analyser en profondeur les différents dossiers, permettre à chacun de s'investir sur des thèmes ciblés en fonction de ses compétences ou de ses centres d'intérêt et gagner en efficacité, nous avons souhaité nous appuyer très largement sur le travail de commissions.

Ce premier numéro du « Populeux » en est un exemple. Il est le résultat d'une synergie entre les membres de la commission communication sous l'impulsion d'Evelyne Poisson et les rapporteurs des autres commissions chargés de faire remonter les informations. Il est aussi l'expression de notre volonté de vous informer au mieux de l'action municipale et de la politique locale que nous souhaitons mener avec vous. En collaboration avec les associations locales, deux numéros par an vous seront distribués. En complément, alternativement, deux « lettres municipales » plus brèves permettront de faire un point sur les dossiers d'actualité.

Mais au delà de l'information, nous souhaitons pouvoir être à votre écoute et donc vous permettre de vous exprimer. Le site internet de la commune vous est ouvert. N'hésitez pas à l'utiliser, il a été conçu pour vous.

En ce début de mandature je voudrais vous faire partager ma volonté de maintenir l'attractivité et le dynamisme de notre village. Il serait facile de tomber dans le fatalisme en observant autour de nous de quelle manière la ruralité est malmenée de toutes parts. Nous devons relever ces défis : gagner de la population, maintenir nos commerces et nos services, développer le tourisme sur Bairon, garder notre tissu associatif dynamique…

Nous avons tous un rôle à jouer pour gagner ces défis et favoriser le bien être de tous. Je sais pouvoir compter sur mes deux adjointes Agnés Bégny et Marie-Odile Maslach et sur l'ensemble des conseillers municipaux et je les en remercie. Je sais également que vous partagez avec nous cet attachement à notre commune et que je peux compter sur vous.

En vous souhaitant une bonne lecture du « Populeux »

Benoit Singlit

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce nouveau numéro du bulletin municipal et plus particulièrement Franck Voluer à qui l'on doit la conception artistique et la mise en page de ce bulletin.

Si vous souhaitez faire paraître un article (ou sur le site internet), si vous avez des remarques sur d'éventuelles améliorations à apporter, n'hésitez pas : déposez vos propositions en mairie ou demandez à rencontrer un membre de la commission communication.

*En attendant bonne lecture… numéro à paraître : **octobre 2014***

La commission communication

Le conseil municipal

Maire : Benoit SINGLIT

1er Adjoint : Agnès BEGNY
2ème Adjoint : Marie-Odile MASLACH

Conseillers municipaux :
Bernard BIENVENU, Olivier CAMUSET,
Mélanie CARPENTIER,
Christian CELDRAN, Gérard DEGLAIRE,
Jean-Marie DEGLAIRE,
David GROUD, Carol PAILLARD,
Evelyne POISSON, Olivier SANTERRE,
Peggy SEMBENI, Valérie TASSOT

Permanences en Mairie

Benoit SINGLIT
le **lundi** de 9h00 à 10h00
Agnès BEGNY
le **samedi** de 10h00 à 11h00
Marie-Odile MASLACH,
le **mercredi** de 10h00 à 11h0

Secrétariat

Elodie BOLZANI et Estelle CORDIER,
ouvert tous les jours de 9h30 à 12h00

03 24 30 10 50
commune.chesne@wanadoo.fr

Commissions municipales

La gestion technique du village s'organise autour de groupes de travail appelés :

commissions.

La municipalité s'est doté de **17** commissions :

6 obligatoires et **11** propres à notre commune.

Afin de favoriser l'implication des habitants, les commissions municipales propres à notre commune peuvent être ouvertes à d'autres personnes qu'aux conseillers. Si vous souhaitez participer à l'une ou l'autre ponctuellement, vous êtes les bienvenus, il vous suffit de passer en mairie.

Intitulés	Thématiques de travail	Membres
2C2A Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise	Représentation au conseil communautaire	Benoit Singlit Agnès Bégny Marie-Odile Maslach Gérard Deglaire
SIVOM	Affaires Scolaires	Benoit Singlit Peggy Sembeni Gérard Deglaire, suppléant
CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)	Gestion patrimoine demande d'aide colis	Benoit Singlit **5 élus** Gérard Deglaire, Mélanie Carpentier, Valérie Tassot, Carol Paillard, Evelyne Poisson **5 membres d'association** Jean Dutus (aînés ruraux) Brigitte Groud et Véronique Boissel (Familles Rurales), Marie-Reine Germain et Mme Fontaine (ADMR)
FDEA **(Fédération Départementale de l'Energie)**		Titulaire : Gérard Deglaire Suppléant : Bernard Bienvenu
Syndicat Sud Est (eau)		**Titulaire :** Benoit Singlit **Suppléant :** Olivier Camuset
Commission d'Appel d'Offres		Responsable : Benoit Singlit Christian Celdran Valérie Tassot Jean-Marie Deglaire

commissions obligatoires

Animation locale

Cadre de vie

fleurissement
éclairage public

Président : Benoit Singlit
Vice-président : Valérie Tassot
Rapporteur : Évelyne Poisson
Membres :
Marie-Odile Maslach, Agnès Bégny

Commission des fêtes

Cérémonies, 13 juillet
fête patronale

Président : Benoit Singlit
Vice-président : Olivier Santerre
Rapporteur : Mélanie Carpentier
Membres :
Marie-Odile Maslach, Olivier Camuset, Agnès Bégny, Carol Paillard, Valérie Tassot

Commission vie associative et sportive

Président : Benoit Singlit
Vice-président :
Mélanie Carpentier
Rapporteur : Carol Paillard

Membres :
David Groud, Olivier Camuset, Bernard Bienvenu, Olivier Santerre

Communication

Bulletin, site internet, presse, affichages, réunions publiques

Président : Benoit Singlit
Vice-président : Evelyne Poisson
Rapporteur : Marie-Odile Maslach

Membres : Olivier Santerre, Carol Paillard, Mélanie Carpentier.
Membre extérieur au Conseil : Franck Voluer

Responsable gymnase

Bernard Bienvenu

Autre

Commission foncier non-bâti

Président : Benoit Singlit
Vice-président : David Groud
Rapporteur : Agnès Bégny

Membres :
Jean-Marie Deglaire, Gérard Deglaire
Olivier Santerre

Commissions municipales

Aménagement et entretien

Commission Cimetière
Président : Benoit Singlit
Vice-président : Bernard Bienvenu
Rapporteur : Agnès Bégny

Membres :
Jean-Marie Deglaire
Peggy Sembeni

Commission bâtiments
Président : Benoit Singlit
Vice-président : Peggy Sembeni
Rapporteur : Olivier Camuset

Membres :
Agnès Bégny, Gérard Deglaire
David Groud

Commission voiries
Président : Benoit Singlit
Rapporteur : Jean-Marie Deglaire

Membres :
Gérard Deglaire, Bernard Bienvenu

Commission eau et assainissement
station d'épuration, qualité eau

Président : Benoit Singlit
Vice-président : Christian Celdran
Rapporteur : Peggy Sembeni

Membres :
Bernard Bienvenu, Gérard Deglaire

Finances

Commission Municipale des finances
Président : Benoit Singlit
Rapporteur : Jean-Marie Deglaire

Membres :
Gérard Deglaire
Christian Celdran

Comptes- rendus des Conseils municipaux

Les procès verbaux des conseils municipaux peuvent être consultés dans leur intégralité sur le site de la commune ou en mairie où ils sont affichés. Dans un souci de lisibilité, vous ne trouverez dans le bulletin que des comptes-rendus concis de ces conseils.

Conseil du 7 octobre 2013

Voiries

Le point est fait sur les travaux Avenue Lucien Lelarge (réfection des trottoirs et renforcement réseau incendie). Le conseil accepte de financer un surcoût occasionné par des travaux supplémentaires sur ce secteur (dessouchage, pose d'enrobé et bordurettes, aménagement passage entre VNF et CEJ).
Le conseil vote le financement de la réfection du trottoir devant la nouvelle salle paroissiale, rue Cadot.

Décisions budgétaires

Vote de l'indemnité de conseil allouée au Comptable Trésorier.
Vote d'une subvention de la commune au CCAS pour financer la réfection d'un logement, dont celui-ci est propriétaire.
Eclairage Chemin de Maison Rouge et rue Fernand Faillon.
Vote du financement de l'installation d'un chauffe-eau à la buvette du club de foot (demande de devis préalables).

Station d'épuration

Suite à un audit au sujet de la nouvelle station d'épuration, où des problèmes de fonctionnement ont été détectés, une réunion avec SOGEA Est, le bureau Dumay et l'Agence de l'eau Rhin Meuse est prévue pour définir des solutions à apporter à ces disfonctionnements.

Locaux périscolaires

Un point est fait sur les locaux de l'ancienne école maternelle. Un permis de construire doit être établi et validé par un architecte avant une éventuelle réhabilitation.

Conseil du 11 décembre 2013

Réalisation d'un schéma directeur d'eau potable

La commune du Chesne s'est déjà inscrite dans cette démarche réglementaire (Conseil municipal du 13 juin 2013) en transférant les compétences au Syndicat du Sud est pour l'élaboration du plan du réseau d'eau communale, ainsi que sa mise à jour annuelle obligatoire.
La commune, ayant déjà établi son programme afin de répondre aux obligations réglementaires des Agences de l'Eau, refuse de participer à la réalisation d'un Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable avec le concours administratif et technique de la 2C2A.

Établissement des plans de gestion du réseau Eau potable, demande de subvention à l'Agence Rhin Meuse :

Le maire rappelle à l'assemblée l'obligation faite aux collectivités de mettre en place avant le 31/12/2013, un schéma de distribution d'eau potable. Coût estimé de l'élaboration de ces plans (auprès du Syndicat du Sud Est) : 15885,00 HT / 18962,58 TTC.

En conséquence, le Conseil sollicite une subvention auprès de l'agence de l'eau Rhin Meuse pour l'établissement de ces plans.

Eau / Assainissement : Tarifs retenus

Pour la partie communale :

L'agence de l'eau indique à l'assemblée que les tarifs 2014 seront appliqués de la façon suivante :

m3 eau	**1,20 euros**	**(même tarif que 2013)**
maintenance compteur d'eau	25 euros/an	(même tarif que 2013)
part variable assainissement collectif	**1,30 euros/m3**	**(1,80 euros en 2013)**
part fixe assainissement collectif	50 euros/an	

Pour la part des redevances perçues et reversées par la commune à l'agence de l'eau Rhin Meuse :

L'agence de l'eau indique à l'assemblée que les tarifs 2014 seront appliqués de la façon suivante :

Redevance pour pollution domestique :	**0,359 euros/m3**
Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	0,274 euros/m3

Travaux / Voiries

Travaux Avenue Lucien Lelarge

Le maire expose les modifications engagées dans les travaux avenue Lucien Lelarge (caniveaux, bordure) et les devis supplémentaires occasionnés.

Le Conseil adopte à l'unanimité ces devis supplémentaires.

Travaux de réparation et d'amélioration des voies de la commune

Le Conseil adopte à l'unanimité des devis de l'entreprise Eurovia pour la réparation, amélioration des voies de la commune (réseau eaux usées avenue Lucien Lelarge, réseau rue de la Sucrerie, passage bateau-accès handicapé rue Cadot)

Travaux de viabilisation de la parcelle AC117 pour l'implantation de la nouvelle caserne

Une extension des réseaux communaux existants est nécessaire pour raccorder cette parcelle.

L'estimation du coût de cette viabilisation étant de 56849,61HT soit 67992,13TTC, le maire propose de solliciter des subventions.

Le Conseil adopte à l'unanimité ce projet de viabilisation de ladite parcelle, afin qu'une nouvelle caserne des pompiers puisse être construite, et autorise le maire à inscrire ces dépenses au budget.

Suite à une réunion, le SDIS annonce le début des travaux pour le second semestre 2014, pour une livraison de la caserne en 2015.

Modification d'automatisme : devis SOGEA :

Le maire expose divers disfonctionnements constatés à la nouvelle station d'épuration (débordements et temps de pompage), qui ont fait l'objet d'une réunion.

L'entreprise SOGEA a remarqué un problème au niveau du poste rue du Zouave Coco et propose pour régler ce dernier l'installation de deux horloges (765HT). Prestation adoptée par le Conseil.

Divers

Le Conseil a voté la création d'un avenant à la convention avec la paroisse pour le compteur EDF. En effet une convention permet à la commune de rembourser à la paroisse la consommation électrique de la halte fluviale, or dans celle-ci ne figurait pas de participation à l'abonnement.

Suppression du pylône électrique haute tension au terrain de foot et dissimulation des réseaux : le coût estimé est de 161230euros HT, dont 40307 euros à charge de la commune .

Berges du canal côté Ermitage : la VNF a entrepris des travaux de renforcement des berges et une réfection du chemin du canal.

Comptes- rendus des Conseils municipaux (suite)

Conseil du 27 janvier 2014

Modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Electrification du Sud Est
Le conseil désigne à l'unanimité le maire M. Gérard Deglaire au titre de délégué titulaire et M. Bernard Bienvenu au titre de délégué suppléant pour représenter la commune à ce syndicat.

Modification de la carte cantonale:
Le Conseil Général invite les conseils municipaux à se prononcer.
Pour le maire, il n'est pas cohérent d'uniformiser ruralités et villes ; les territoires se gèrent différemment selon leurs particularités.
Après débat et délibération le Conseil s'oppose au projet de redécoupage tel qu'il a été transmis par le préfet au Conseil Général des Ardennes, considérant entre autres que :
Le canton, unité administrative intermédiaire entre le département et la commune, est également le territoire d'intervention de services publics (gendarmerie, poste, éducation).
Ce projet augmente le nombre de communes par canton, leur taille et les distances à parcourir.
Cette réforme supprime 20 chefs-lieux de canton dans les Ardennes.
Les nouveaux cantons ne respectent ni les traditions, ni les intérêts économiques, sociaux et démocratiques des habitants des communes ardennaises.

Vote d'une assistance technique départementale dans le domaine de l'assainissement collectif :
Le Conseil après délibération décide à l'unanimité :
de demander l'assistance technique pour la mission d'assistance dans le domaine de l'assainissement collectif, d'approuver le projet de convention et d'autoriser le maire à signer cette convention, de s'engager à porter au budget le montant de la rémunération encourue.

Extension Chemin de Maison Rouge :
Après analyses des différentes propositions reçues, le Conseil retient à l'unanimité :
- les devis de l'entreprise EUROVIA Sedan pour les travaux de réfection de la voirie et d'aménagement d'un carrefour Chemin de Maison Rouge,
- les participations communales pour l'extension du réseau d'éclairage sur le Chemin de Maison Rouge (416 euros et 712,92 euros devis FDEA)
- les devis du Syndicat du Sud Est pour l'extension du réseau communal en eau potable Chemin de Maison Rouge.

Le maire précise que la desserte téléphonique du Chemin de Maison Rouge sera assurée par Orange en aérien (pas de frais pour la commune).

Divers : Le Conseil adopte à l'unanimité:
- la proposition de M. Pascal LEPINE, pépinières de Voncq, pour reboiser la parcelle C59 Du Chemin des Vaches,
- le devis de M. Gaël CORNET (840 euros) pour abattage d'un arbre au terrain de foot,
- l'achat d'un nettoyeur à pression pour les divers travaux de nettoyage dans la commune.

Conseil du 18 mars 2014

Décisions budgétaires :
Présentation des comptes de gestion 2013 de la commune et du service Eaux Assainissement, ceux-ci sont approuvés et votés à l'unanimité.
Présentation des comptes administratifs 2013 de la commune et du service Eaux Assainissement. Après délibération, ceux-ci sont approuvés et votés à l'unanimité.

Entretien espaces verts: convention EDPAMS
Le maire présente à l'assemblée la proposition d'entretien des espaces verts communaux de l'EDPAMS de Belleville et Châtillon Sur Bar (déplacement sur la journée 391,80 euros, la demi-journée : 225,27 euros). Compte tenu de la qualité et de la rapidité de travail fourni, l'assemblée accepte à l'unanimité cette proposition.

Travaux
Le conseil accepte et adopte à l'unanimité:
- La création d'un point d'eau pour l'église : pose d'un robinet sur le muret de la cour située à l'arrière du 12 Grand Rue (logement CCAS) avec un décompteur : coût 1356 euros TTC.

Les travaux Rue de la Sucrerie dûs à un mauvais écoulement des eaux de pluie qui

provoque des inondations de la route en cas de précipitations abondantes. La proposition retenue est celle de l'entreprise EUROVIA Agence de Sedan, pour un montant de 3535,20 euros TTC.

- Le plan de mise en accessibilité de la voirie et espaces publics : PAVE

Ce document a été élaboré en collaboration avec la 2c2a et la DDT, à partir de documents préparatoires réalisés par Mr Singlit, et constituera pour la commune un outil permettant de poser un diagnostic et de définir des plans d'action pour améliorer l'accessibilité à toutes les formes de handicap. (Ce document obligatoire est aussi une condition d'obtention de subventions)

Succession Jean Moreaux :

Dispositions testamentaires de Mr Jean Moreaux, décédé le 11.12.2012, au profit de la commune:

« Je lègue les terrains de la ferme de Bairon à la municipalité du Chesne ainsi que le verger au lieudit « Les Oliviers ». Ces terrains resteront propriété de la commune qui les louera aux cultivateurs du Chesne. »

Dans son testament, Mr Moreaux a désigné 5 associations légataires universelles, qui recueillent d'abord le patrimoine du défunt avant les légataires particuliers, or à ce jour, elles n'ont toujours pas accepté leur legs.

Afin de conserver les droits à produire, l'assemblée accepte à l'unanimité, l'intervention de la SAFER pour permettre la mise en exploitation des parcelles léguées afin de ne pas perdre les DPU(droits à produire), et s'engage à veiller au bon entretien de la tombe du défunt.

Agrandissement du cimetière :

Le Conseil vote à l'unanimité:

- le devis d'arpentage pour la parcelle AB 243, attenante au cimetière (604,01 euros TTC)
- L'acquisition de la parcelle AB 243 de 4a et 45ca, propriété de Mme De Souza, pour l'agrandissement du cimetière, pour la somme de 163,76 euros, et la prise en charge des frais de notaire engagés.
- L'acquisition de la parcelle AB 271 de 8a et 64ca, propriété de Mme De Souza, située le long du chemin du cimetière, pour la somme de 317,95 euros, et la prise en charge des frais de notaire ou autres engagés.

L'assemblée autorise le maire à inscrire ces frais au budget 2014.

Taux de promotion pour les avancements de grade du personnel:

Après délibération, le conseil décide de fixer le taux de promotion applicable aux agents de la commune du Chesne à:

- 100°/° pour la filière administrative et 100°/° pour la filière technique.

Toutefois, la présentation des dossiers des agents au centre de gestion pour l'évolution de leur carrière, appartient à la décision du maire employeur.

Divers :

Mr Vauchel soumet à l'assemblée :

- 2 devis pour aménager des parterres avenue Lucien Lelarge : ceux de M.Gaël Cornet et des Pépinières de St Lambert, mais l'assemblée souhaite encore réfléchir au choix des plantations .
- une proposition promotionnelle de la société Décolum pour des guirlandes de Noël (976,80 euros) et une révision gratuite d'illuminations existantes, proposition acceptée.

et l'informe qu'il a reçu 2 propositions pour l'animation musicale de la fête patronale qui demandent à être plus détaillées.

Conseil du 5 avril 2014

Ce conseil était un conseil d'installation pour la nouvelle équipe municipale.

Lors de ce conseil Mr Benoit SINGLIT a été élu maire de la commune, et Mmes Agnès BEGNY et Marie-Odile MASLACH, première et deuxième adjoints.

Les 4 représentants à la communauté de communes 2C2A, en respect de l'ordre du tableau municipal sont le maire et ses adjoints, ainsi que Mr Gérard DEGLAIRE (en raison du nombre de suffrages obtenus lors du premier tour des élections municipales).

Les délégués au comité syndical du SIVOM de Le Chesne (qui gère principalement les affaires scolaires) désignés par le conseil sont Mr Benoit SINGLIT, Mme Peggy SEMBENI et
MR Gérard DEGLAIRE (suppléant).

Comptes- rendus des Conseils municipaux (suite)

Conseil du 10 avril 2014

L'objet de ce conseil était d'élire les délégués aux organismes obligatoires et de mettre en place les commissions communales. (voir les tableaux en pages 5, 6, 7)
Les autres points abordés étaient les indemnités accordées au maire et à ses adjoints, le vote des pouvoirs délégués au maire et un point sur la situation du camping de Bairon. (abandon de la gérance du camping par le Conseil Général et aucun repreneur privé ou autre à ce jour)

Conseil du 23 avril 2014

Les commissions qui s'étaient déjà réunies (Cadre de vie, Communication et Fêtes) ont fait part à l'ensemble du conseil de leurs avancées ou de leurs projets.

La nouvelle organisation du SIVOM a été présentée par M. Benoit SINGLIT et Mme Peggy SEMBENI.
Les membres de la Commission des Impôts ont été désignés. (réunion annuelle courant janvier)

Le Conseil municipal a accepté l'adhésion de la commune de Létannes au Syndicat du Sud Est.
Le budget 2014(commune et eau-assainissement) a été présenté et adopté à l'unanimité.
La situation du camping de Bairon a de nouveau été évoquée : des contacts ont été pris avec différents acteurs (Conseil Général, 2C2A), mais aucun ne s'est prononcé pour une ouverture du camping en 2014. La 2C2A serait intéressée mais seulement pour 2015 après une réorganisation du site dans son ensemble.
Le Conseil, conscient de l'importance du camping pour la commune (commerces), réfléchit à une éventuelle ouverture communale du camping.
Le maire informe ensuite le Conseil du vote par le Conseil Général d'un crédit pour la réfection de la rue Lucien Lelarge, début des travaux fin avril.

Un groupe de réflexion , ouvert aux associations (principalement celles liées à l'aide à la personne), sur la création éventuelle d'une MARPA (Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées) sur la commune a été créée à l'initiative de M. Christian CELDRAN.

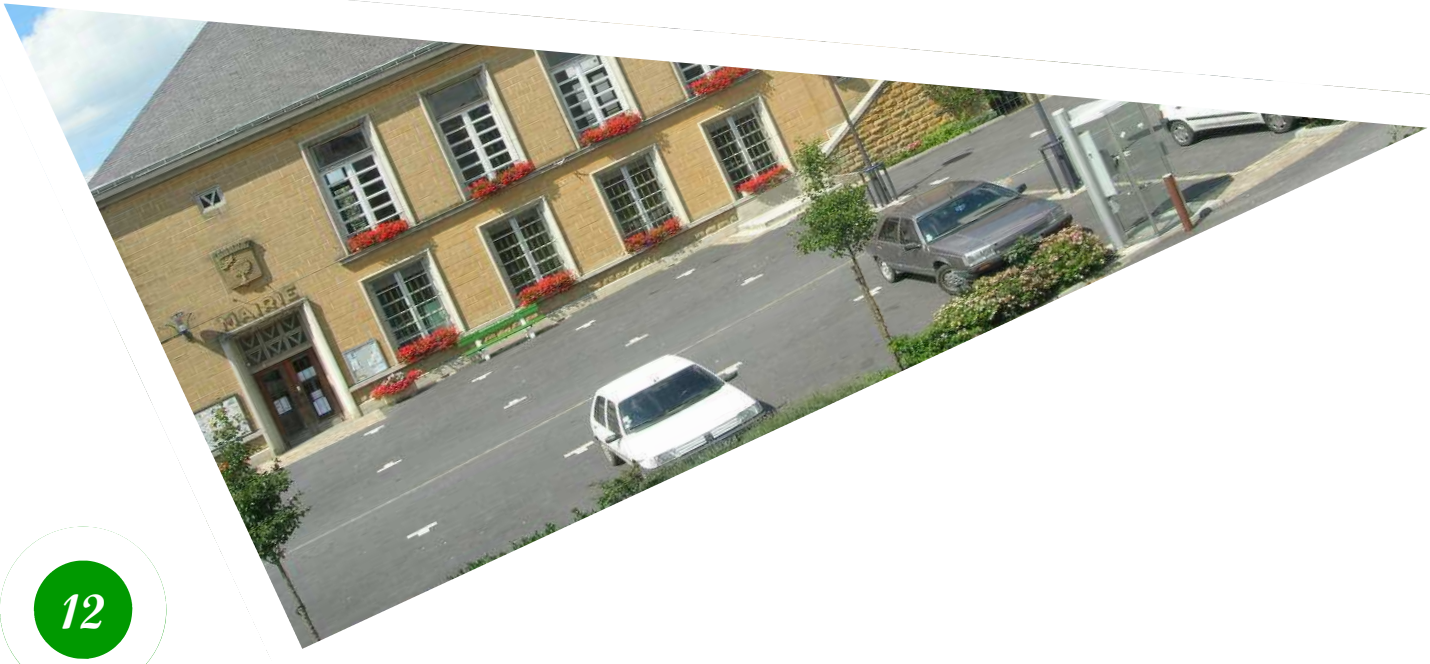

La Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise ou 2C2A

Comptes-rendus

Le Chesne fait partie de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise ou 2C2A, qui regroupe les communes de 6 cantons : Vouziers, Monthois, Machault, Buzancy, Grandpré et Le Chesne.

Le premier conseil communautaire du **jeudi 24 avril 2014**, a procédé à l'élection de son Président et de ses vice-présidents, en charge chacun d'une commission.
C'est **M. Francis SIGNORET**, maire de Grandpré, qui a été reconduit pour un 2ème mandat (avec 63 voix contre 60 à Mr Frédéric MATHIAS).

Puis sur proposition de M. SIGNORET, les 7 vice-présidents ont été élus :

1) Commission économie, emploi, insertion : M. Yann DUGARD, maire de Vouziers

2) Commission des finances : M. COLIN, canton de Vouziers

3) Commission Tourisme, gestion office du tourisme : M. Bouillon, canton de Monthois

4) Commission Aménagement du territoire : M. Frédéric MATHIAS, canton du Chesne

5)Commission Travaux, urbanisme : M. MALVAUX, canton de Machault

6)Commission Environnement : M. ETIENNE, canton de Buzancy

7) Commission Culture, sports, vie associative : M. COURVOISIER-CLEMENT, mairie de Vouziers

M. SIGNORET et M. ETIENNE ont également été désignés pour représenter la 2C2A au sein de VALODEA, Syndicat mixte de traitement des déchets ardennais.

Le deuxième Conseil Communautaire **du lundi 19 mai 2014**, a procédé à l'élection des seize membres du bureau manquants (en plus du Président et des 7 vice-présidents) et des membres des différentes commissions, ainsi qu'à la désignation des représentants aux différents organismes obligatoires. (VALODEA, CDEC, Office de Tourisme, Association les Tourelles…)

En ce qui concerne notre canton :

M. Benoît SINGLIT et M. Debources (maire de Belleville et Châtillon) **ont été élus au bureau.**

Les membres des commissions sont :
Environnement : M. Gérard DEGLAIRE, M. Bruno VALET (maire de Tannay) Mme Fourcart (Grandes - Armoises)

Finances : M. BEBIN (maire de Sauville)

Développement économique et Emploi : M. BEBIN
Travaux et Urbanisme : M. Benoit SINGLIT

Tourisme : Mme Agnès BEGNY, M. Frédéric MATHIAS (maire de Boult-aux-Bois)

Aménagement du Territoire : Mme MASLACH et M. BEBIN

Décisions diverses: Adoption à l'unanimité
- des délégations au bureau
- d'une modification des plans de financement de la piscine et d'une plate-forme bois
- d'une autorisation de demande de subvention auprès de l'ANAH pour l'acquisition de matériel
- d'une autorisation à M. Signoret pour signer un acte de vente avec la Société FEGE

Lors de ce conseil ont été annoncés le départ de M. FORGET, Directeur Général de la 2C2A, le 1er juillet pour la Communauté de Communes du Pays Rethélois (un appel à candidature pour le remplacer a donc été lancé) et la démission de M. COLIN à la vice-présidence de la commission finances, en raison de désaccords avec le président M. SIGNORET.

Contacts: ☎ 02 24 30 23 94
adresse mail : www.argonne-ardenaise.fr

Le syndicat intercommunal à vocation multiple ou SIVoM

Comptes-rendus

Le vote du Compte administratif 2013 est approuvé à l'unanimité ainsi que le vote du budget primitif 2014.

Les indemnités 2014 à la Présidente et aux Vice Présidents sont décidées : 368.73 € montant mensuel brut total.

Le coût de fonctionnement des NAPE (Nouvelles Activités Péri-éducatives) par enfant et par an est de 136 à 146€.

Les communes devront verser en plus au SIVOM 30€ par enfant (au total 600€ par an par enfant)

La présidente, Mme Brigitte Gérard sollicite par vote la prise en charge des frais d'avocats suite au référé demandé par l'association de Parents d'Elèves, dans le cadre de la demande d'annulation de la décision de fermeture du Collège de Le Chesne. Vote à l'unanimité.

La présidente propose d'envoyer des courriers ou de rencontrer les membres du CA de Vouziers pour essayer de récupérer des voix contre la fermeture du Collège.

M. Benoit Singlit fait part de sa rencontre le 28 avril avec le Président du Conseil Général, M. Benoît Huré pour évoquer l'avenir du camping de Bairon. Il s'est entretenu aussi avec lui du Collège et à ce propos M. Huré a confirmé que la sectorisation était bien du ressort du Conseil Général en cogestion avec l'Education Nationale.

La commission bâtiment va étudier le changement de la chaudière de l'école de Brieulles.

La présidente assure que les investissements sur les deux pôles (Le Chesne et Brieulles) seront équivalents et proportionnels au nombre d'enfants. Il est enfin demandé aux représentants des communes de communiquer leurs adresses mail, dans un souci d'économie pour le budget affranchissement du courrier.

Commissions

Comptes-rendus

Commission communication

La nouvelle équipe municipale s'engage à s'investir dans le domaine de la communication à travers notamment le bulletin municipal, le site internet mais aussi par voie d'affichage, de presse ou par le biais de réunions publiques.

Le bulletin municipal
il y aura quatre parutions par an, sous deux formes :
Deux bulletins en avril et octobre, autour de deux grands pôles : municipalité et associations
Deux « lettres » : A4 plié en deux pour des nouvelles plus brèves : en juin et décembre.

Le site internet
Le site actuel reste existant avec ses rubriques variées.
Les responsables en sont Evelyne Poisson et Mélanie Carpentier.
Adresse du site :
www.lechesne08.fr
(Si vous souhaitez faire paraître un article dans le bulletin ou sur le site, merci de vous adresser en mairie).
En parallèle une page facebook, pour communiquer plus particulièrement sur les manifestations, devrait être créée.

Réunions publiques
Quelques réunions publiques seront organisées dans l'année, permettant de dresser une sorte de bilan de ce qui aura été réalisé et de ce qui restera à faire, et de d'échanger avec les habitants de la commune.

Une sera programmée en janvier au moment de la présentation des vœux, au cours de laquelle auront lieu la remise des prix du concours des maisons fleuries et l'accueil des nouveaux arrivants sur la commune (s'ils le souhaitent).

Compte-rendu de la commission Cadre de Vie

1 Points lumineux après 22h30
Afin de répondre au souhait de maintenir certains points lumineux après 22h30 dans l'ensemble de la commune, une rencontre est prévue avec un technicien afin d'étudier les différentes solutions possibles.

2 Parterres route de Sedan
Deux parterres vont être aménagés route de Sedan au niveau de VNF et de la DDE.

3 Jardins derrière le Collège
Il est prévu d'aménager les jardins en friche situés derrière le Collège.

4 Panneau d'affichage
Le panneau d'affichage publicitaire posé sur le mur extérieur de la Mairie sera supprimé et remplacé par un panneau d'affichage municipal.

Les travaux dans notre commune

Après une attente de plusieurs années, l'avenue Lucien Lelarge a été rénovée. Le réseau d'eau a été remplacé renforçant ainsi la défense incendie et supprimant tous les raccordements en plomb. Le réseau d'assainissement et le réseau d'eau pluviale ont été améliorés évitant ainsi les engorgements. Les trottoirs ont été refaits complètement en y intégrant des éléments de sécurité et la mise en conformité de l'accessibilité aux handicapés. Le Conseil Général a procédé à la pose d'un nouvel enrobé sur la route. Le coût de ces travaux représente pour la commune un investissement d'environ 300 000 €.

Le secteur du chemin de Maison Rouge subit à son tour une profonde transformation. Quatre terrains constructibles ont été viabilisés, la voirie refaite en enrobé. L'investissement pour la commune est d'environ 20 000 €.

La gestion de l'eau pluviale sur la rue de la Sucrerie va être améliorée afin d'éviter la stagnation importante d'eau sur la voirie qui compromettait la sécurité des usagers.
Coût 3000€

La nouvelle caserne des pompiers à l'entrée du Chemin de la Motte devrait être opérationnelle pour le deuxième semestre 2015. Ces travaux sont de la responsabilité du Conseil Général mais la commune doit viabiliser cette parcelle dés cette année. La voirie d'accès doit être refaite également. L'investissement pour la commune sera d'environ 60 000€.

Le Centre Communal d'Action Sociale
CCAS

Le **C**entre **C**ommunal d'**A**ction **S**ociale est un établissement public communal.
Il dispose d'une personnalité juridique qui le distingue de la commune.

Quel est son rôle ?
Le CCAS a deux fonctions :
- Établissement des dossiers d'aide sociale et d'aide médicale
- Mise en œuvre de la politique sociale de la commune : secours d'urgence, prêts sans intérêts, colis alimentaire, chèque d'accompagnement personnalisé.

Comment fonctionne le CCAS ?
Le CCAS dispose
- d'un organe de gestion : le Conseil d'Administration
- de moyens propres : un budget autonome

Gestion
Le conseil d'administration est composé d'un Président, le Maire, de 4 à 6 membres du conseil municipal et de 4 à 6 membres d'associations familiales et d'associations de retraités.

Moyens
Deux sources de financement :
- des ressources propres : recettes provenant de biens immobiliers lui appartenant, dons, legs...
- des ressources provenant de la subvention de la commune

Permanences

Une permanence sera assurée de **10h à 11h** tous les derniers samedis de chaque mois à la mairie salle du RSP (relais services publics près du périscolaire) par Mmes Véronique Boissel et Evelyne Poisson.

La première permanence aura lieu : **samedi 28 juin**

Permanences de l'assistance sociale

Les lundis 5 mai, 2 juin, 7 juillet, 4 août, 1er septembre, 6 octobre, 3 novembre, 1er décembre de 14h à 18h à la mairie.

Les permanences se déroulent sur rendez-vous

A SAVOIR

La commune met à la disposition de ses habitants des jardins à cultiver. Ils sont situés près du chemin de la Motte.
Amateurs de jardinage venez vous renseigner à la Mairie.

LE MEDIATEUR NATIONAL DE L'ENERGIE

En cas de litige avec votre fournisseur ou distributeur d'électricité ou de gaz naturel, si après une première réclamation votre litige persiste, une solution : s'adresser au MEDIATEUR
soit en ligne : ENERGIE-MEDIATEUR.FR
soit par COURRIER à l'adresse suivante :
Médiateur national de l'énergie
Libre réponse n° 59252
78443 PARIS cedex 09

Du coté de l'école

Rendez-vous …

Le **vendredi 13 juin** , les élèves de CM1 de la classe de Gilles Lombart, associés à la chorale La Chanterelle, vous invitent à venir assister au récital qu'ils donneront à la salle polyvalente à 20h00.

Le **samedi 21 juin**, aura lieu la fête de l'école organisée par l'Association Autonome des Parents d'élèves. Au programme, animations diverses encadrées par les organisateurs, productions des classes, restauration sur place, le tout sous le signe de la bonne humeur et de la musique…

Projet...

Cette année, les enfants des 3 classes maternelle ont démarré leur projet jardin : ils ont semé, planté, réalisé des expériences, construit des bacs en bois… Leurs parents ont été invités à un marché aux plantes le vendredi 30 mai.

La rentrée prochaine se fera sous une nouvelle organisation du temps scolaire.

Désormais, les enfants auront classe le mercredi matin et se verront proposer 45 minutes d'activités péri-éducatives chaque après-midi (de 13h30 à 14h15 en maternelle et de 15h30 à 16h15 en élémentaire).

Ces temps **péri-éducatifs ne seront pas assurés par les enseignants** mais pris en charge par les collectivités locales, à savoir pour notre pôle scolaire le SIVOM.
Ils seront donc encadrés par des agents du SIVOM, des intervenants spécialisés ou des bénévoles suivant les activités proposées. (activités manuelles, musicales, sportives, aide aux devoirs)
Depuis janvier, une commission composée d'élus, de parents et d'enseignants travaille sur cette nouvelle organisation afin de trouver un mode de fonctionnement respectant au mieux le rythme des enfants et les contraintes inhérentes à celle-ci.

À propos du collège...

Le Conseil d'Administration du 13 février 2014, a voté le regroupement des enfants du site de Le Chesne sur Vouziers, or ce sera finalement une répartition sur quatre secteurs (Attigny, Vouziers, Raucourt et Grandpré), ce qui équivaut à une fermeture de notre collège.

Pour contester cette décision qui ne respecte pas les engagements pris l'an dernier suite aux diverses manifestations (ne pas fermer de collèges ardennais avant 2016, sans avoir réaliser un diagnostic au préalable), **l'Association Autonome des Parents d'Elèves** a entamé une procédure en justice au mois d'avril (verdict en juin), et l'ensemble des élus des 29 communes de notre SIVOM a envoyé différents courriers à l'Education Nationale (rectorat et ministère), au Conseil Général et à divers élus (députés, conseillers généraux...).

À ce jour, nous ne disposons d'aucun retour, mais si les recours échouent, le collège sera bel et bien fermé à la prochaine rentrée malgré des effectifs constants...

Quoi de neuf du côté de Bairon...

Cette année, profitez du cadre exceptionnel du Lac et de ses animations proposées par le Conseil Général et l'APSCA.

Base d'animation du lac de Bairon :

Baignade surveillée du 15 juin au 4 septembre

stages sportifs organisés par le Conseil Général pour les jeunes de 6 à 17 ans

BAIGNADE SURVEILLÉE DU 15 JUIN AU 4 SEPTEMBRE
JEUX GONFLABLES
STAGES SPORTIFS POUR LES JEUNES DE 6 À 17 ANS
PARC ACROBATIQUE DANS LES ARBRES
Bases de loisirs du Conseil général des Ardennes
PRENEZ L'AIR, PRENEZ L'EAU ! AUX LACS DE BAIRON ET DES VIEILLES FORGES
Les Ardennes, avantages en nature !
www.cg08.fr
ARDENNES
Conseil Général

Bienvenu au **Pôle d'attractions de l'APSCA** (Association Profession Sports et Culture Ardennes) en-dessous de la base de loisirs.

Pour la deuxième année consécutive, le Pôle Nature, Loisirs de Bairon ouvre ses portes. Les employés de l'APSCA et également les bénévoles se sont investis au maximum pour vous proposer un espace de jeux et d'activités qui réponde toujours mieux à vos demandes.

Le Pôle Nature, Loisirs de Bairon est un lieu qui vise à dynamiser le secteur du Lac en proposant des activités divertissantes. Pour plaire au plus grand nombre, c'est un éventail important d'activités qui est mis en place. Pendant les vacances d'été vous pourrez ainsi pratiquer une quinzaine d'activités différentes sur le site.

Dans le Pôle d'attractions de l'APSCA, il y a :

de l'eau, pour faire du canoë, du kayak, du paddle (un dérivé du surf), du pédalo,

des structures gonflables, pour les tout-petits et les enfants jusqu'à 12 ans

des karts à pédales, un mini-golf, tir à l'arc, terrain de foot gonflable...

Renseignements :
06.82.51.90.01 ou sur le site de l'APSCA
http://www.professionsport08.com

Jours d'ouverture
Mai : 14h-19h les samedis, dimanches et jours fériés

Juin : 10h-19h samedis, dimanches et jours fériés
Juillet/Août : 10h-19h tous les jours
Septembre : 14h-19h

Culture et loisirs

Loisirs amitié
Jeunesse Les Chesnois
AAPECE
La Chanterelle
Familles Rurales

Services à la Personne

ADMR
Les pompiers

Sports

Basket
Jujutsu
Football

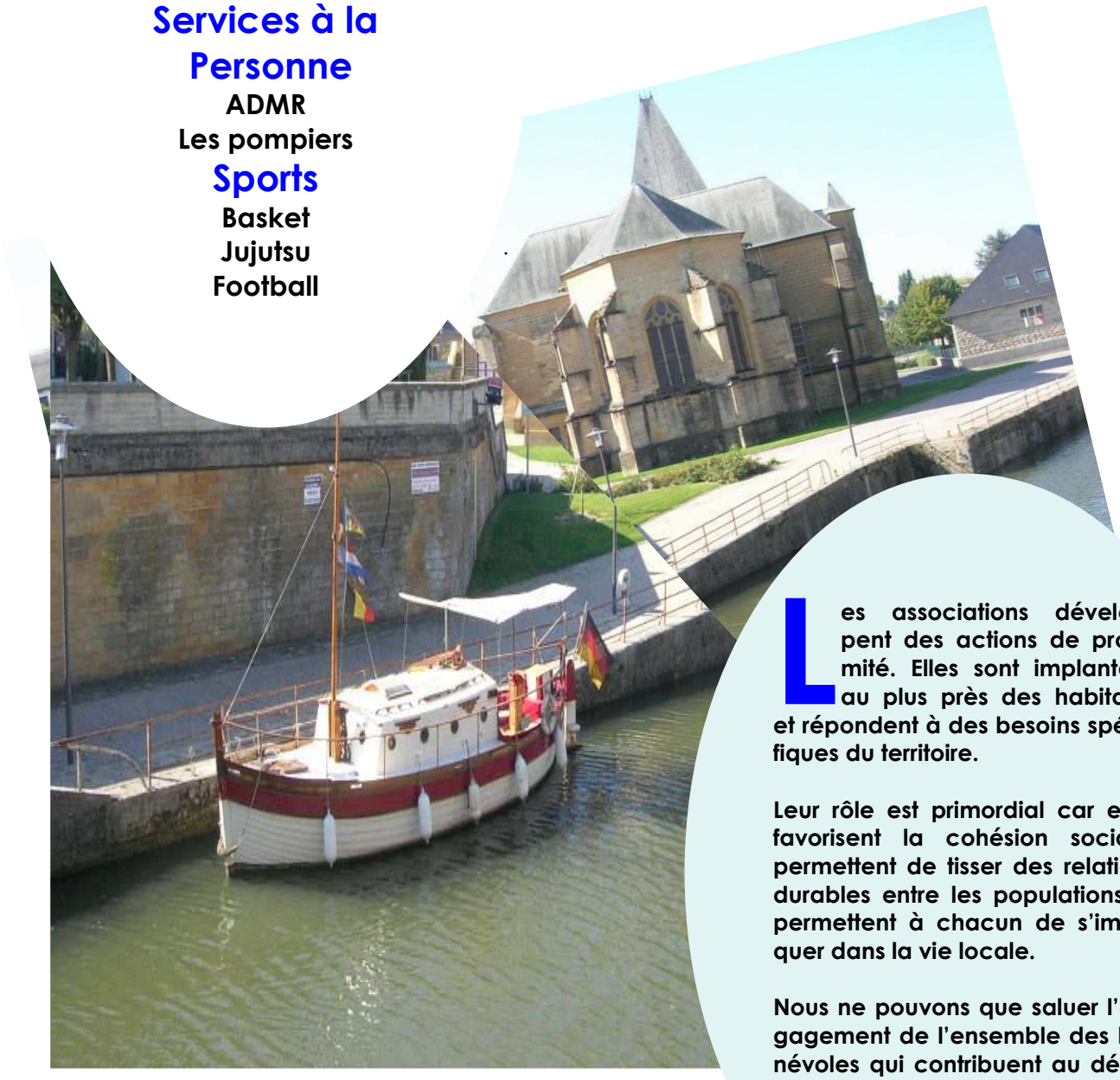

Les associations développent des actions de proximité. Elles sont implantées au plus près des habitants et répondent à des besoins spécifiques du territoire.

Leur rôle est primordial car elles favorisent la cohésion sociale, permettent de tisser des relations durables entre les populations et permettent à chacun de s'impliquer dans la vie locale.

Nous ne pouvons que saluer l'engagement de l'ensemble des bénévoles qui contribuent au développement local et participent au mieux être des habitants

Loisirs amitié

Notre Club compte à ce jour plus de 230 adhérents.
Toutes nos manifestations rencontrent toujours beaucoup de succès. Nous vous rappelons que les goûters se déroulent toujours le vendredi après-midi. Si vous voulez vivre un bon moment, vous changer les idées, ne pas rester dans l'isolement, venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus, vous serez accueillis dans une ambiance très amicale et chaleureuse.
(renseignements et adhésion auprès de Madame VAN RUYMBEKE, Présidente tel : 03 24 30 60 26)

Nos manifestations :
Le 13 février 2014 : Repas de la Sainte Agathe avec l'orchestre « Christelle et Laurent » où les hommes ont servi les convives, comme le veut la coutume, dans une ambiance détendue et très festive.
Le 6 mars 2014 : Voyage publicitaire à AMNEVILLE où la journée s'est déroulée gaiement avec une visite au Casino où les participants du voyage ont tenté leur chance.
Le 8 mars 2014 : Concours de belote à la salle polyvalente où nous avons accueilli les joueurs dans une ambiance très « studieuse » , tous les participants sont repartis avec un lot.
Le 20 mars 2014 : Kermesse de la bière, repas choucroute comme à l'accoutumé, animé par un orchestre Bavarois où les convives ont envahi la piste de danse avec entrain.
Le 6 avril 2014 : Thé dansant avec José HYATT ; les danseurs ont répondu présents.
Le 4 mai 2014 : Thé dansant animé par Fabrice LEFEVRE qui comme à son habitude a entraîné les danseurs dans une ambiance très festive .

Les évènements à venir :
Le 14 juin 2014 : Loto à la salle polyvalente
Le 19 juin 2014 : Voyage à AMIENS aux Hortillonnages – en raison du succès pour cette initiative un 2è voyage est organisé le **4 juillet**.
Le 3 juillet 2014 : Pique-nique à la salle polyvalente
Le 6 septembre 2014 : Loto à la salle polyvalente

thés dansants : le 21 septembre avec Sergio MONDIALE de 15H à 20H
Le 5 octobre avec Fabrice LEFEVRE de 15H à 20H
Le 16 novembre avec Jean-Pierre LEPOIVRE de 14H30 à 19H30
Le 14 décembre avec Dany DANIEL de 14H30 à 19H30
Les prochains **goûters** : 16 mai – 30 mai – 6 juin – 20 juin – 4 juillet – 18 juillet

Réservation pour toutes les inscriptions :
Madame VAN RUYMBEKE Nelly : **Présidente « Loisirs-Amitié »**
4 rue Warsmann – 08390 TANNAY
Tél : 03 24 30 60 26 – Pour toutes les manifestations seules les réservations payées lors des inscriptions seront retenues.

Le 13 janvier 2014 a eu lieu le Conseil d'Administration. Le tiers sortant qui se représentait est réélu.
Madame **Françoise GEILLE** a démissionné de son poste de secrétaire pour des raisons personnelles. Elle a été remplacée par **Madame Claudie RAEL**. Après délibération le Conseil se repartit ainsi :
Membres du bureau
Présidente : Nelly VAN RUYMBEKE
Vice-présidente : Huguette GROUD
Secrétaire : Claudie RAEL
Trésorière : Jeanine MOZET
Membres du CA : Josette DEGLAIRE ; Serge MOYART ; Micheline POUPART ; Denis RAEL ; André TASSOT ; Annelise VESSERON

Jeunesse « Les Chesnois »

Dimanche13 Juillet
Repas sur la place du village
Sur réservation
Apéritif à 18H30
Début du repas 19H
Soirée couverte,
sous chapiteau
réservation
au 0666446861 ou 0680961729
Bal animé par **DISCO 2000**

Brocante

Dimanche 6 juillet 2014
dans la rue Notre Dame.

Arrivée des Brocanteurs 6H00
Restauration et buvette sur place
Pesée d'un panier garni à gagner
1,50€ le mètre
Sans réservation

L'ambition de la jeunesse « Les Chesnois » est de proposer des temps d'animation pour tout public au sein de la commune. Son souhait est d'axer son intervention autour de temps festifs et conviviaux.

Comme toute association, un bureau est élu par les adhérents. Celui-ci est constitué de :

Président : Loïc DELEHAYE
Vice-Présidente : Mélanie CARPENTIER
Secrétaire : Maximilien SAUCE
Vice-Secrétaire : Dorian LEBEAUX
Trésorier : Priscillia LEBEAUX
Vice-Trésorier : Virginie NEMERY

La jeunesse est à la recherche de membres actifs pour l'association.
N'hésitez plus, rejoignez-nous !

Facebook : Jeunesse les Chesnois

Renseignements : Maximilien Sauce ☎ 06.99.88.85.94

Nous tenons aussi à remercier, tous les bénévoles extérieurs à la jeunesse pour leur gros coup de main lors des manifestions... MERCI

Séances de badminton

Tous les lundis et jeudis soirs, vous pouvez venir jouer au badminton au gymnase de 19h30 à 20h30, même pendant les vacances !!!

Il vous suffit d'apporter votre raquette.

Vous avez le droit à 3 séances d'essai, puis une cotisation de 30 euros vous sera demandée. Elle sera valable jusqu'à septembre 2015.

Association Autonome des Parents d'Elèves

Les parents d'élèves se mobilisent toujours pour la sauvegarde du collège

La manifestation du 8 Avril 2014 devant l'école nous a montré que beaucoup étaient solidaires.

MERCI aux Parents, Enfants, Habitants et aux Elus d'avoir répondu présents.

Malgré nos efforts, le recours en référé déposé au Tribunal Administratif de Chalons en Champagne a été rejeté mais notre demande est étudiée et sera jugée en juin.

MERCI AUX PARENTS DE L'ASSOCIATION, POUR LEUR INVESTISSEMENT

MERCI AUX PERSONNES QUI NOUS AIDENT DE PRES OU DE LOIN.
SANS VOUS RIEN NE SERAIT POSSIBLE

Elodie Gardan

Tous cela, ne nous a pas empêché d'organiser des manifestations plus festives :

Tel que le LOTO qui a eu lieu le samedi 10 mai.
De nombreux lots étaient à gagner, les joueurs ont répondu présents et la soirée s'est déroulée dans la bonne humeur.

La semaine suivante, nous avons organisé un BAL précédé d'un spectacle mis en scène par les élèves des classes de 4ème et de 3ème du collège de Le Chesne.
Tous les bénéfices de cet évènement seront reversés aux collégiens pour le voyage en Angleterre prévu début juin.
Voilà, c'est bientôt les vacances et donc bientôt la fête de l'école !!
Elle aura lieu **le 21 juin 2014** sur le thème de la musique.

La Chanterelle

Chaque mardi,
de 20 h à 22 h, mairie du Chesne (cadastre)

La Chanterelle !

"Si vous êtes curieux, venez vous en rendre compte, chaque mardi soir à la mairie ! Vous serez accueillis à bras ouverts ! à choeur ouvert ! " *(c'est ce que nous disions dans le dernier bulletin et c'est toujours valable)*.
Nous serions heureux d'accroitre notre effectif de quelques voix jeunes !
"Nous préparons un programme varié, dont une partie sera enrichie par l'apport de voix d'enfants.
Vous en saurez davantage (dates, lieux...) dans le bulletin prochain !" *(c'est aussi l'annonce qui avait été faite alors)*

Aujourd'hui, vous en saurez davantage :

Vendredi 13 juin à 20 heures salle polyvalente LE CHESNE "en avant la musique ! " avec La Chanterelle du Chesne et les enfants de l'école du Chesne : CM1 de Gilles Lombart
(entrée libre)

Depuis de nombreuses années, des interventions musicales ont lieu dans la classe de CM1 de Gilles Lombart pour un travail choral (travail de la voix, attitude, respiration, hauteur du son, durée, intensité...).
Une coopération entre la Chorale Chanterelle et l'école avait déjà eu lieu l'an dernier à la salle des fêtes, et l'expérience fort concluante ne demandait qu'à être renouvelée. Au grand plaisir de tous.
Merci de venir écouter cette prestation commune et d'encourager les enfants !

Le dimanche 6 avril, nous avons chanté à l'église de Vandy, en collaboration avec "Cécilia" de Vouziers (dir. Gilles Deroche) pour Rétina-France.
Le mardi 8 avril, nous avons tenu notre Assemblée Générale.
En novembre, nous oeuvrerons avec "Résonances" de Buzancy, date et lieux ne sont pas encore totalement arrêtés.

A bientôt !
Marie-Françoise Mélin

Familles Rurales

Ça bouge à Familles rurales !!!

Quelques personnes à l'assemblée générale, quelques nouvelles têtes dans l'association, quelques idées à développer, 137 familles adhérentes fidélisées, c'est pourquoi nous essayons de tout mettre en œuvre pour continuer à faire vivre notre association.

Sur le précédent bulletin municipal, nous vous avions fait part de deux postes vacants, à savoir celui de président occupé depuis quatre ans par Nadia GURY qui est à ce jour assuré par Anne-Laure LOMBART, néanmoins le poste de trésorière reste vacant.

Alors si vous avez un peu de temps, des connaissances en informatique (un minima) et envie de faire perdurer et développer l'ensemble des activités mises en place, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'un des membres de l'association qui ne pourra perdurer sans trésorière.

Quelques NEWS :

« Lisa PALUMBO » directrice du périscolaire attend un heureux événement. Durant son congé maternité, Mme BASTIEN assure le remplacement, nous lui souhaitons la bienvenue et vous demandons de lui faire un bon accueil.
Indépendamment de cet événement, l'activité périscolaire va sans doute connaître des bouleversements, tant au niveau des locaux, que dans sa gestion. Nous travaillons sur le sujet avec le SIVOM et nous ne manquerons pas de vous tenir informé.

...l'activité périscolaire va sans doute connaître des bouleversements, tant au niveau des locaux, que dans sa gestion.

Rendez-vous à venir :
Centre aéré pour les 3-12 ans durant les quatre premières semaines des vacances d'été 2014 sur le thème des chevaliers et du Moyen Age avec la mise en place d'un mini camp pour les plus téméraires.

Sortie à Paris le samedi 28 juin , séance South Pacific à la Géode puis visite de Paris en métro et à pied.

On ne manquera pas de se retrouver à la rentrée : Gym, théâtre et guitare (adulte et enfant), éveil musical, accueil de loisirs durant les vacances scolaires, piscine, sorties à thème...

BONNES VACANCES A TOUS

Les membres de
Famille rurales Le Chesne :

Agnès BEGNY,
Véronique BOISSEL,
Béatrice CAPLIERS,
Aurélie CHARBONNIER,
Laurence FISSE,
Marie Reine GERMAIN,
Angélique GIZZI,
Agnès GOGLIN,
Brigitte GROUD
Nadia GURY ,
Mélanie JUNG,
Anne-Laure LOMBART,
Gaëlle ORQUEVAUX,
Mélanie PARIS,
Evelyne POISSON,
Peggy SEMBENI.

Sapeurs pompiers

Centre de secours de Le Chesne

Janvier
FMPA de secourisme au CS le Chesne ainsi que galette des rois
1er mars
Cross régional à Hagondange
Thomas BOILEAU finit 23ème en junior masculin
8 mars
Bal du groupement du Vouzinois
15 mars
Loto des pompiers de le Chesne
29 mars
Cross national avec participation de Pascal
Du 30 mars au 13 avril
Tournée de contrôle des Poteaux Incendie et Bouches Incendie
12 avril 2014 à Vouziers
Finale départementale du Challenge de la qualité
30 avril
Assemblée générale de l'Amicale
04 mai
Frappadingue à Sedan participation de 10 pompiers du Chesne
08 mai
Cérémonie patriotique
11mai
Championnat régional de VTT à Langres
Pascal finit 2ème de sa catégorie
17 mai
Finale Régionale du challenge de la qualité à Châlons en Champagne

24 mai
Journée convivialité du groupement de Vouziers à Buzancy.

Manœuvres

Février à Louvergny
2 mars à Sy
6 avril à Verrières
30 avril à l'annexe en face du port en soirée.

Si vous êtes intéressés par nos activités et nos missions, la bonne ambiance de notre corps et pour participer à une tache vitale pour notre communauté n'hésitez pas à nous contacter.

Daniel POTRON
chef de centre au
03 24 71 19 79
ou 06 42 85 29 69

Philippe NEMERY
adjoint opérationnel au
06 59 41 44 73

Sylvie BOUILLON
adjoint administratif au
03 24 30 61 24
ou 06 87 12 17 87

14 mars
Début de la Formation d'Intégration de nos 5 nouvelles recrues avec modules observateur
Dans l'ordre :
Mickael BAUDRILLARD
Tiffany NOIVILLE
Anne-Sophie BOUTIN
David FRITZ :
Annick PERRIN

Bon courage et réussite pour les formations.

ADMR Le Chesne

6 rue du lac de Bairon 08390 Le Chesne **03 24 71 46 80**

Depuis quelques années, l'organisation fédérale de nos services évolue. Pour exemple, une permanence quotidienne pour répondre à tous les appels, se met en place à Vouziers. Il vous est donc possible d'appeler :

la maison des services du Chesne
au 03 24 71 46 80 les lundis et mardis matins de 8h30 à 12h, où est assurée une permanence. Un répondeur téléphonique prendra vos messages en dehors de ces heures.

La maison de pays de Vouziers
au 03 24 71 66 48 du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30, relayera votre message à l'association locale concernée.

L'association d'Aide à Domicile en Milieu Rural, est reconnue par les grandes institutions nationales et départementales. Les coûts des services peuvent être pour partie pris en charge par l'état, les collectivités locales ou les organismes sociaux.
Au sein de notre association, les bénévoles et les salariées vous apportent quotidiennement le service le mieux adapté à vos besoins tant sur le plan technique que sur le plan humain.
Pour répondre à tous ces besoins, nous vous proposons :

La gamme AUTONOMIE
Dans la gamme autonomie, les différents services (l'aide à la toilette, le ménage, le linge, le portage de repas, les courses) permettent aux personnes accidentées, handicapées ou âgées d'être certaines que leur quotidien est assuré.

La gamme DOMICILE
Dans cette gamme nous trouvons les services comme fixer une étagère, tondre une pelouse, nettoyer les vitres de votre logement, repasser le linge…

La gamme FAMILLE
Pour faire face à toutes les obligations de la vie, les Auxiliaires de Vie, les Aides à Domicile, les Techniciennes d'Intervention Sociale et Familiale permettent de s'occuper des enfants : garde, aide aux devoirs, aide à la maman, ménage, préparation des repas…

Nous assurons également gratuitement une **analyse des risques à domicile**, comme l'accès à la douche, le risque lié aux marches, le besoin de mettre une barre de maintien dans la douche ou les toilettes, d'un détecteur de fumée…

Si vous en êtes d'accord, un devis vous sera proposé pour d'éventuels travaux effectués par l'ADMR ou Domicile Service. Grâce à l'amélioration de votre environnement vous serez rassuré dans votre domicile. Des aides financières peuvent être trouvées auprès des différents organismes.

Nous fournissons aussi le service :
de **téléassistance** qui permet aux personnes d'appeler un service d'aide pour un réconfort ou un secours.
de **géolocalisation** qui assure le suivi dans une zone prédéfinie.
Vous pouvez contacter Monsieur Bernard Bienvenu au 03 24 30 62 51

Tous ces services font appels à des salariées dévouées, attentives à vos besoins et qui, si besoin, alertent les familles ou les services compétents lorsqu'elles constatent une évolution de l'état de la personne aidée.

Les bénévoles aidés par la fédération assurent l'organisation et la gestion de tous ces services au sein de l'association locale du Chesne.

Pour clôturer notre année 2013, notre Assemblée Générale a lieu le mercredi 4 Juin à 20h à la salle du foyer rural de la mairie du Chesne.

Nous recherchons des bénévoles actifs pour renforcer le bureau dans ces travaux hebdomadaires.
Vous souhaitez vous investir pour venir en aide aux personnes proches de chez vous. Si vous aimez les rencontres, les échanges et le lien social, nous vous accueillerons et définirons avec vous les missions que vous souhaiteriez accomplir.

Basket

Fin de saison 2013/ 2014

Encore une saison qui se termine pour le basket club, les résultats de la saison sont les suivants :

Mini poussins mixtes (U9) : Ils ont participé à 6 plateaux durant la saison. Nous avons fait cette année une entente avec le club de Vouziers (trois joueurs du Chesne et trois de Vouziers). Cette équipe a un bon niveau et n'a cessé de progresser, pour finir la saison sur des plateaux, invaincus sur quatre ou cinq matchs, même contre des équipes composées uniquement de garçons.
Ils ont également participé au tournoi des Marcassins à Rethel et ils ont fait la Frappa jeune déguisés en Schtroumpfs le 3 mai à Sedan (photo ci-dessous).

Pour les U11, la saison là aussi est terminée, faute d'effectif suffisant nous avons fait une entente avec Vouziers, mais contrairement aux U9 la mayonnaise a moins pris, mais l'équipe finit tout de même à la seconde place du championnat sur six équipes avec sept victoires pour trois défaites.

Pour les Benjamines (U13 filles),
Le championnat « Benjamines – Minimes » était très relevé en raison de grandes différences d'âge, notre équipe étant constituée exclusivement de benjamines alors que d'autres équipes étaient uniquement constituées de minimes. Mais après un début de championnat difficile, la fin s'est révélée positive pour finir le championnat à la 6ème place sur 10 avec au compteur 7 victoires et 10 défaites.

Les U9 à la frappa jeune avec le renfort de Félicien et Maxence

Dans toutes les équipes, le niveau de jeu s'est nettement amélioré grâce à la présence aux entrainements une fois par semaine de Céline, entraineuse diplômée de Haraucourt qui venait faire des interventions au Chesne. Certes cela à un coût pour le club, mais ses interventions ont bien fait progresser tous les groupes, encore merci à elle.

Pour les loisirs, les entrainements du mardi continueront jusque fin juillet.
Cette année, il y a eu quatre matchs organisés contre les loisirs de Vrigne aux bois.
N'hésitez pas à venir vous entrainer avec nous à partir de 16 ans jusque pas d'âge, il n'y a pas d'esprit de compétition, uniquement le plaisir de jouer en équipe dans une bonne ambiance.

Fin juin, le club organisera aussi une descente de la Semoy en Canoë afin de marquer cette saison passée dans un excellent état d'esprit et afin de récompenser joueurs et bénévoles du Club.

La date de l'assemblée générale n'est pas encore fixée mais elle doit se tenir fin juin début juillet et sera ouverte à tous.

Saison 2014/2015
Accueil des enfants à partir de 7 ans.

Renseignements
03 24 55 57 82

JUJUTSU TRADITIONNEL
METHODE WA-JUTSU

Quelques photos pour représenter une partie de notre art :

Até-waza
art des coups

Kata
travail de la perfection du geste

Défense sur saisies de face, latérale et arrière

Immobilisations au sol

Défense sur attaque armée : poignard et bâton

Maniement du Katana (sabre japonais)

USA Le Chesne

La saison 2013-2014 se termine. Voici les dernières nouvelles du club de football de Le Chesne.

Ecole De foot

U7

Les 3 équipes U7 (nés en 2007-2008) engagées ont participé à 5 rassemblements éducatifs à l'automne (Cheveuges, Attigny, Machault, Lucquy et Le Chesne). Ensuite 4 plateaux futsal ont été organisés pendant l'hiver (Sedan, Bairon (x2) et Le Chesne). Cette année une équipe composée uniquement des plus grands (nés en 2007) a été engagée sur 3 tournois Futsal (Juniville, Asfeld et Tagnon), l'équipe a remporté ces 3 tournois en ne concédant aucune défaite !

La saison va se terminer par 7 rassemblements éducatifs (Le Chesne (x3), Buzancy (x2), Lucquy, Brieulles), la journée des marcassins Foot le dimanche 25 mai au stade Dugauguez à Sedan et enfin la journée nationale U7 à Château-Porcien le dimanche 14 juin.
Les U7 sont entrainés le mercredi par Maximilien SAUCE, Alain COURBE et Raoul BEAUCHER. Le samedi, le coaching est fait par David GROUD, Elodie Gardan, Nicolas Gardan et Nicolas SEMBENI.

U9

La catégorie U9 correspond aux enfants nés en 2005 et 2006 pour cette année. Cette saison ils sont au nombre de 19 licenciés dont une féminine. Ceux-ci s'entraînent tous les mercredis de 15h à 16h30 au stade et au gymnase durant l'hiver sous la houlette de Johann LESOILLE bien secondé par Mathieu PETIT-DIT-DUHAL.

Trois équipes (de 5 joueurs sur le terrain) encadrées par Jérôme AUPRETRE, Fabien COUTEL, Frédéric MULLER et Johann LESOILLE ont été engagées le samedi après-midi pour affronter d'autres clubs issus essentiellement du Vouzinois.

C'est un groupe très assidu aux entraînements comme aux matchs mais dont les niveaux sont très disparates (certains découvrent l'apprentissage du football pendant que d'autres en sont déjà à leur quatrième année en tant que licenciés).

Du coté des performances il est à noter une première et troisième places de 2 équipes inscrites au tournoi futsal (foot en salle) d'Attigny au début de février. Puis dernièrement, le 8 mai, une équipe engagée au tournoi de Tournes s'est distinguée en terminant quatrième sur 20 dans une compétition où le niveau fut relevé.

U11

Le groupe de 16 est resté assidu toute l'année aux entrainements. Le championnat U11 qui n'a pas d'objectif de compétition s'est bien déroulé et l'équipe a progressé tout au long de l'année.

U13

Les U13 ont terminé leur première phase à la deuxième place de leur groupe en faisant match nul contre les premiers, Monthois. Pour des obligations professionnelles, Mathieu PETIT DIT DUHAL a dû stopper l'encadrement des entraînements du mercredi qui ont été repris par Raoul BEAUCHER .
Durant la trêve hivernale, ils ont participé aux journées FUTSAL et aux journées sur terrain synthétique organisées par le District. En janvier, ils ont participé au tournoi en salle de Vouziers où ils ont terminé 2ème. Ils ont commencé la deuxième phase à 11 avec le départ d'un joueur. Actuellement, ils sont deuxième dans leur groupe de seconde phase.

Goûter de Noël

Le mercredi 18 décembre, toute l'école de foot a participé à un goûter de Noël à la salle du Conseil général de Bairon et le 8 janvier, les joueurs ont partagé quelques galettes des rois.

Le week-end du 22-23 février, l'USA LE CHESNE a organisé son 6ème tournoi Futsal dans la salle du Conseil général de Bairon qui a réuni près de 160 jeunes footballeurs. Le samedi matin, les U9 ont ouvert le bal : c'est Bazeilles qui a remporté le tournoi devant Attigny et Le Chesne. Le samedi après-midi c'était au tour des U11 et la victoire est revenue à Donchery, suivi de Juniville et de Rethel. Enfin le dimanche matin, les U13 ont clôturé ce tournoi et l'Entente de la Vence a terminé première devant Le Chesne et Grandpré.

Recherche dirigeants

Pour la saison prochaine, notre club est encore à la recherche de dirigeants pouvant soit encadrer soit accompagner les différentes équipes le samedi ou le mercredi. Ils peuvent se manifester auprès de notre association. Tous les renseignements, pour nous contacter, sont sur notre site :

http://club.quomodo.com/usalechesne/accueil/bienvenue.html
ou Didier PETIT- DIT- DUHAL au 03.24.71.29.17.

Equipes seniors

L'effectif senior est de 58 licenciés de 18 à 51 ans : un nombre de licenciés en hausse qui montre la bonne santé et l'attractivité de l'USA LE CHESNE. Nous préparons déjà la saison prochaine et ouvrirons une section U15 et U19 en entente avec les clubs voisins pour ancrer cette évolution dans le temps.

L'équipe fanion qui était montée en Division d'Honneur Régionale l'année dernière devrait réussir son objectif et s'y maintenir cette saison. A la mi-mai, elle totalise 49 points avec 9 défaites, 4 nuls et 8 victoires ce qui la place à la 7ème place de sa poule. Le groupe est toujours coaché par Dominique PETIT accompagné de Jean-Claude ROSSONE et Raoul BEAUCHER.

L'équipe réserve reste elle aussi en course pour réussir son objectif, à savoir la montée en Première Division et à 3 matchs de la fin du championnat, elle est en tête du groupe avec 60 points (12 victoires et 6 nuls). Espérons que la fin du championnat confirmera cet objectif de début de saison. Pour cela, elle se doit de ne concéder aucune défaite jusqu'à la fin de son parcours. L'équipe est toujours dirigée par Eddy NOIRANT, assisté de Christophe RAILLOT et accompagné de Frédéric MULLER à la touche.

L'équipe C est actuellement 7ème de son groupe avec 6 victoires, 3 nuls et 7 défaites et devrait finir son championnat dans la première moitié du classement. L'équipe est suivie par Arnaud DESMARAIS et François MICHEL accompagnés de Maximilien SAUCE au drapeau.

Remerciements :
De grands MERCIS à Nadine POUPLY, Alice LESOILLE, Mélanie JUNG et Nicole LEFORT qui assurent la tenue de la buvette tous les week-ends.

Merci à tous nos sponsors qui nous soutiennent à travers nos équipements (jeu de maillots, shorts, survêtements), notre calendrier ou les panneaux autour du stade.

Merci aux parents qui nous accompagnent les week-ends ou lors de nos manifestations.

Merci à tous nos dirigeants, à nos licenciés et à leur entourage qui participent au bon fonctionnement du club.

Merci à la municipalité et au Conseil Général pour la mise à disposition de ses installations.

Festivités et temps forts

21 juin 2014
Fête de la musique
Cette année, deux groupes de chanteurs et musiciens se produiront au café-restaurant « Le Gavroche ».
Restauration sur place.

13 juillet 2014
Repas dansant de la Jeunesse Les Chesnois
La jeunesse « Les Chesnois »

organise comme tous les ans son repas dansant sur la Place du Parlement.
Au menu : barbecue, salades froides.
La partie musicale sera assurée par **Disco 2000**.

La retraite aux flambeaux (lampions fournis par la municipalité) partira à 22h00 de la Place du Parlement, sillonnera certaines rues du Chesne avant de regagner son point de départ pour le feu d'artifice, qui sera tiré à 23h00.

Rendez-vous sur le pont pour

profiter du spectacle.
(pour éviter un temps de parcours trop long, un itinéraire tournant sur 3 ans sera proposé afin de pouvoir couvrir l'ensemble des rues de notre commune)

14 juillet 2014
Fête Nationale
Cérémonie au Monument aux morts à 11h30, suivi de son traditionnel vin d'honneur.

15, 16, 17 et 18 août 2014
Fête patronale
Vendredi 15 août :
Bal animé par Disco 2000 de 22h00 à 3h00

Samedi 16 août :
De 18h00 à 19h30 : bal apéritif par l'orchestre Champêtre de l'Ecole de Musique de Chaumont Porcien et ouverture des manèges.

De 22h00 à 3h00 : bal animé par Disco 2000

Dimanche 17 août :
De 18h00 à 22h00 : bal apéritif et musette.
Puis bal Disco jusqu'à minuit.
Pour les plus jeunes, les manèges ouvriront à partir de 16h30.

Lundi 18 août :
Concours de pêche à 15h00
Animations pour les enfants de 14h00 à 16h00, avant l'ouverture des manèges.

Agenda

JUIN	JUILLET	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC
D 1	M 1	V 1	L 1	M 1	S 1 toussaint	L 1
L 2	M 2	S 2	M 2	J 2	D 2	M 2
M 3	J 3	D 3	M 3	V 3	L 3	M 3
M 4	V 4	L 4	J 4	S 4	M 4	J 4
J 5	S 5	M 5	V 5	D 5	M 5	V 5
V 6	D 6	M 6	S 6	L 6	J 6	S 6
S 7	L 7	J 7	D 7	M 7	V 7	D 7
D 8	M 8	V 8	L 8	M 8	S 8	L 8
L 9	M 9	S 9	M 9	J 9	D 9	M 9
M 10	J 10	D 10	M 10	V 10	L 10	M 10
M 11	V 11	L 11	J 11	S 11	M 11 armis	J 11
J 12	S 12	M 12	V 12	D 12	M 12	V 12
V 13	D 13	M 13	S 13	L 13	J 13	S 13
S 14	L 14 Fête nat	J 14	D 14	M 14	V 14	D 14
D 15	M 15	V 15	L 15	M 15	S 15	L 15
L 16	M 16	S 16	M 16	J 16	D 16	M 16
M 17	J 17	D 17	M 17	V 17	L 17	M 17
M 18 appel	V 18	L 18	J 18	S 18	M 18	J 18
J 19	S 19	M 19	V 19	D 19	M 19	V 19
V 20	D 20	M 20	S 20	L 20	J 20	S 20
S 21	L 21	J 21	D 21	M 21	V 21	D 21
D 22	M 22	V 22	L 22	M 22	S 22	L 22
L 23	M 23	S 23	M 23	J 23	D 23	M 23
M 24	J 24	D 24	M 24	V 24	L 24	M 24
M 25	V 25	L 25	J 25	S 25	M 25	J 25 Noël
J 26	S 26	M 26	V 26	D 26	M 26	V 26
V 27	D 27	M 27	S 27	L 27	J 27	S 27
S 28	L 28	J 28	D 28	M 28	V 28	D 28
D 29	M 29	V 29	L 29	M 29	S 29	L 29
L 30	M 30	S 30	M 30	J 30	D 30	M 30
	J 31	D 31		V 31		M 31

Brocante

Chorale avec les enfants de cm1

Repas de la jeunesse

Théâtre

Fête du village

Fête de la musique

Repas de la jeunesse :

Cérémonies

Les 18 juin, 14 juillet, 11 novembre et 5 décembre

Aux alentours

La cassine

Le **3ème vendredi** du mois à partir de 15h00 : **marché paysan**

Spectacle son et lumière « **Germinal »**, d'après l'œuvre d'Emile Zola

Le vendredi **25 juillet** et
les samedis **19 et 26 juillet**
Les vendredis **1er, 8 et 15 août,**
les samedis **2, 9 et 16 août**

Rendez-vous à 22h30 sur le site de La Cassine
Renseignements :
03-24-35-44-84
www.spectacle-germinal.fr

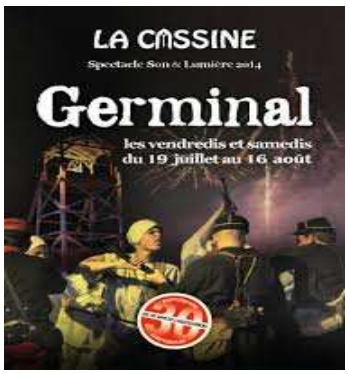

Les rencontres musicales de Louvergny

6 concerts proposés dans 3 villages différents :

Le vendredi 8 août à 19h00
à l'église de Lametz

Le samedi 9 août à 17h00
à l'église du Chesne

Le dimanche 10 août à 18h00
à l'église du Chesne

Le jeudi 14 août à 20h00
à l'église de Louvergny

Le vendredi 15 août à 18h00
à l'église de Louvergny

Le samedi 16 août à 19h00
à l'église de Louvergny

http:musicaleslouvergny.com

Festival du Cabaret Vert

à Charleville-Mézières :
Du jeudi 21 au dimanche 24 août 2014
Le festival rock, terroir et territoire fête ses 10 ans.
www.cabaretvert.com

Sorties en famille

Boult-aux-bois :
Mardis 5, 12, 19 et 26 août
Visite de la vannerie, démonstration et présentation du métier par Gilles Durmois

Parc Argonne Découverte

Olizy-Primat

Spectacle d'oiseaux et rapaces, loups, hamac à bonds, petite ferme et villages des vieux métiers
Renseignements :
03 24 7107 38
www.parc-argonne-decouverte.fr

Domaine de Vendresse :

ouvert du 19 avril au 28 septembre 2014, de 11h à 19h

Aires de jeux, son et lumière « la magie du feu » retraçant la naissance d'une coulée de lave d'un haut fourneau, « la magie de l'eau » exposition ludique sur l'eau et aquariums, pêche (truite, carpe, esturgeon)

Tarif : 5 euros la journée
www.domaine-de-vendresse.fr

Programme

Le programme **« habiter mieux en Ardennes »** qui se déroule de 2012 à 2017, permet aux propriétaires occupants ou bailleurs de bénéficier d'aides financières pour l'amélioration du confort de leur logement
(travaux de rénovation thermique pour mieux chauffer et diminuer les factures d'énergie)

La **2C2A** contribue à ce programme, piloté par le **Conseil Général et l'ANAH**
(agence nationale de l'habitat)

Quel logement ?
Il doit avoir été achevé avant le 1er juin 2001.
Il ne faut pas avoir eu recours à un prêt à taux zéro durant les cinq dernières années.

Quels travaux ?
Les travaux doivent garantir une amélioration de la performance énergétique d'au moins 25% pour les propriétaires occupants et 35% pour les propriétaires bailleurs (changement de mode de chauffage, isolation des combles, des murs, du toit, changement de fenêtres);

Les travaux doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment;

Les travaux ne doivent pas avoir commencé avant le dépôt du dossier.

Propriétaires occupants
Si vous répondez aux conditions de ressources et aux conditions liées aux travaux, vous pouvez bénéficier :
d'une aide de l'ANAH représentant 35% ou 50% du montant total des travaux Hors Taxes dans la limite de 20000 €
Une prime forfaitaire de 4500 €

Propriétaires bailleurs
Vous vous engagez à conventionner votre logement avec l' ANAH qui fixe des engagements à respecter:

vous pouvez bénéficier d'une aide de l'ANAH de 25% du montant Hors Taxes dans la limite d'un plafond de 60 000 € de travaux.
Une prime de 2000 € par logement

Renseignements : **Caroline Gutknecht**
Ambassadrice de l' efficacité énergétique
03.24.30.23.94
caroline.gutknecht@2c2a.com

Bus Vouziers- Le Chesne - Charleville

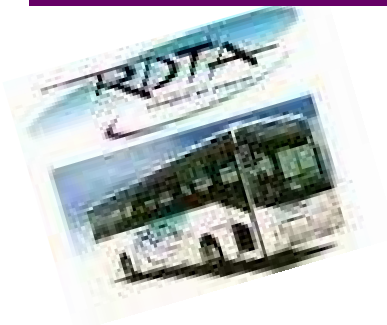

Il est possible de vous rendre en bus à Vouziers ou à Charleville plusieurs fois par semaine.
Pour les horaires et les tarifs vous pouvez consulter le site de la RDTA, rubrique « ligne régulière Vouziers-Le Chesne-Charleville » :
www.rdta.fr.
ou obtenir les renseignements à la mairie aux horaires d'ouverture du secrétariat, tous les jours de 9h30 à 12h00 ou téléphoner :
03.24.30.10.50

Le Chesne en 14-18
d'après les carnets du Chanoine Bouillard

Depuis quelques mois, un certain nombre de publications ou d'émissions diverses anticipent déjà le centenaire du premier conflit mondial.

C'est le trois août 1914 que l'Allemagne déclare la guerre à la France. Quatre années terribles vont s'ensuivre. Les Ardennes seront le seul département français occupé en totalité pendant toute la durée de la guerre.

Après le première bataille de la Marne, le front se fixe et s'enterre.
Géographiquement situé assez largement en retrait, Le Chesne devient alors un vaste camp de repos et de réorganisation pour les troupes de l'occupant.

Plusieurs milliers de soldats allemands, avec de très nombreux officiers séjourneront en permanence au Chesne au long de ces quatre années : souvent plus d'occupants que d'occupés !

Route de Charleville

Aussi après le conflit, par citation au Journal Officiel de la République Française du 12 mars 1921, la commune du CHESNE POPULEUX, se voit-elle attribuer la Croix de Guerre avec palme en ces termes : « *envahie dès le début de la guerre, a supporté vaillamment pendant quatre années les vexations de l'ennemi* »

Evidemment, une telle « cohabitation » forcée ne fut pas vécue sans provoquer bien des problèmes matériels et moraux, avec toutes sortes de tensions parfois extrêmes, et tant et tant de ressentiments.

« envahie dès le début de la guerre, a supporté vaillamment pendant quatre années les vexations de l'ennemi »

Bien des témoignages, des souvenirs en ont été transmis surtout oralement dans des familles privées de presque tout, mais peu à peu, les mémoires d'une génération à l'autre finissent par s'embrumer.

Pourtant, il existe à propos du Chesne et de ses environs un document écrit exceptionnel, d'une rare pertinence. Il s'agit des « Cahiers » du **Chanoine BOUILLARD**, qui était curé de la paroisse à l'époque.

Nous devons à M. Gilles DEROCHE de les avoir sortis de l'oubli il y a une bonne quinzaine d'années.
Ces notes constituent un témoignage particulièrement fondé et crédible pour plusieurs raisons.
Tout d'abord, elles émanent d'un homme d'âge mûr (né en 1855 à Sorcy, il a la soixantaine). Il a une riche expérience humaine, ayant eu précédemment la charge de plusieurs autres paroisses. Il connaît bien ses paroissiens (arrivé au Chesne en 1903, il est en place depuis une bonne dizaine d'années. Il y restera même jusqu'à sa mort en 1936.
Mais surtout ces écrits sont rédigés presque au jour le jour ; ce ne sont pas des souvenirs rédigés plus tard. Bouillard vit les même tourments, les mêmes souffrances que les habitants du Chesne, et il relate « à chaud ».

C'est un observateur redoutable des comportements. Dans ce premier article, faute de place, nous ne pouvons malheureusement pas rapporter beaucoup d'anecdotes. Disons simplement que quelques grandes lignes se dessinent.

D'abord l'occupant est arrogant et le fait savoir. Il réquisitionne tout ce sur quoi il a envie de jeter son dévolu :
« on enlève chez mon voisin un piano de bonne marque, le piano de sa fille (…) l'officier en convoitise préside lui-même à l'opération (…)

Au pied de la Croix

« Je le prends parce qu'il me plaît... »
Une allemande dite « La Baronne » est une véritable terreur :
« Madame, votre armoire me plaît, je la veux . »
« En m'enlevant les autres meubles, on m'a formellement laissé celle là... »
« Cela ne fait rien, je la prends ! »

Ou bien encore :
Dans une grosse famille, on s'était hâté de bêcher et de préparer le jardin. Tout était semé et planté. On compte sur cette ressource pour la faim à venir. Un officier se présente :
« Venez me montrer votre jardin et en ouvrir la porte »
La mère devinant la convoitise, obéit tremblante,
« Vous n'allez pas nous le prendre ? »
« Si, je le prends ! »
« Mais, il est tout semé, et j'ai acheté cher tout ce qui est planté… »
« Cela ne fait rien. Je le prends parce qu'il me plait ! »
« Et mes huit enfants, avec quoi voulez-vous que j'alimente ma famille ? » dit en pleurant la pauvre femme .

De leur côté, les habitants subissent. C'est d'abord la faim.
Dans les familles on se prive secrètement les uns pour les autres. Les parents se vouent à la faim pour épargner les enfants.

C'est aussi la maladie et Bouillard évoque une épidémie de croup (diphtérie) qui touche les enfants.
« Je donnai les derniers sacrements à la jeune fille dont les souffrances de guerre et les réquisitions forcées du travail ont abrégé les jours. Saura - t - on jamais ce que la guerre aura tué de monde, même en dehors des champs de bataille ? »
Il y a des actes de courage, comme celui d'une des jeunes femmes requises pour les travaux de cuisine à l'état- major de Maison- Rouge. Il y a aussi parfois des comportements compromettants :
un bonhomme bombardé appariteur de la mairie se donne de l'importance, et la met au service des Prussiens…

Voici donc un simple et bref aperçu du contenu des carnets du Chanoine Bouillard. Nous espérons qu'il donne envie d'en découvrir plus. Et s'il a nécessité un assez long développement en préambule, c'est bien parce que nous avons l'intention de poursuivre et d'amplifier ce modeste travail sur les cahiers du Père Bouillard, dans les prochains numéros du Populeux.

A bientôt donc.

Bernard Bienvenu &
Jean-Louis Deglaire

Visite du Kronprinz (actuelle Grande rue)

La « passerelle » donnant accès au « Kasino » installé dans l'ancien presbytère

Natura' Lys

Patricia GOGLINS, vingt sept ans, est originaire du Chesne.
Elle a obtenu son bac pro commercial en 2007.

Son expérience professionnelle s'est faite après plusieurs emplois dans le domaine des fleurs et jardins.
Ne trouvant pas d'emploi dans ce secteur elle a saisi l'opportunité d' un local commercial se trouvant dans notre commune, place du Parlement et a donc décidé de créer sa propre entreprise...
Le nom de l 'enseigne « Natura' Lys » vient du latin « natura » qui signifie nature et lys parce que le lys blanc est une de ses fleurs préférées.

Elle vend donc des plantes, des fleurs à repiquer pour massifs ainsi que pour le jardinage et, sur commande, elle réalise des compositions florales pour offrir, pour les cérémonies, également des bouquets bulles ...
Depuis l'ouverture de son magasin le 20 février 2014, elle est très satisfaite de la fréquentation, et la clientèle apprécie ce commerce de proximité .
Le magasin est ouvert du mardi au samedi 9h à 12h et de 14h à 19h , et les dimanches et jours fériés de 9h à 12h30.

PIZZ'A PAPY

06 60 15 00 00

Pâte pétrie par Pizz'A Papy, base tomate ou base blanche.
Tous les dimanches, à partir de 18h00, place du Parlement à **LE CHESNE**

A déguster sur place ou à emporter. Possibilité de commander votre pizza Pizza de 7€50 à 12€50.

Passez vite votre commande !
Adrien vous attend.

Clins d'œil

Rabottes ou raubotte ardennaise

Pour une personne : prévoir une pomme pas trop mûre, (Reine des reinettes, Rambour ou Croquet des Ardennes), un carré de pâte levée assez fine (ou de pâte brisée), une noisette de beurre frais, une cuillerée à café de confiture, de sucre fin ou de cassonade, un jaune d'œuf pour dorer.

Peler la pomme et la vider par le milieu au vide-pomme ; la poser au centre du carré de pâte et la remplir de sucre, de confiture et de beurre frais. Ramener les coins sur le dessus, pour former une bourse que l'on collera en mouillant un peu les bords. Dorer à l'oeuf et mettre les rabottes sur une plaque huilée ou dans un grand plat bien beurré. Cuire au four moyen (thermostat 6, 180°C) pendant environ 30 min. Servir tiède ou froid.

Point jardin Légumes

C'est le moment de penser à mettre en terre vos légumes d'été et d'automne (navets, céleri rave, cornichons, poireaux...)

Point jardin Fleurs

Au moi de juin vous pouvez planter,
oeillet d'inde, rose d'inde, thunbergia, chrysanthème des jardins, myosotis, pensée et armesia.

Quel est ce lieu ?

Réponse dans le prochain numéro

Naissances

DEGLAIRE Matthieu, Marie
le 10 octobre 2013 à Sedan
GROUD Ethaniel, Thierry
le 16 octobre 2013
à Reims
CIECKO Luna, Hélène I
le 20 octobre 2013 à Reims
LANOTTE Ezio, Jean-Noël, Zakaria
le 15 février 2014à Sedan
DELEHAIE Augustine
le 4 mars 2014 à Sedan
LEMEE Hélio
le 6 mars 2014 à Sedan
MATIFAS Shaynna, Doriane, Sonia, Aurore
le 20 mars 2014 à Charleville-Mézières
COLSON-QUINART Louémie
le 16 avril 2014 à Sedan
SANCHEZ RAMIREZ Enriqué
né le 18 mai 2014 à Sedan

Mariages

BARON Guy, Charles et
RODENMACHER Suzanne, Lucienne
le 12 octobre 2013

ROBERT Gilles et LEFEVRE Sylvia, Cécile
le 15 mars 2014

Décès

CHAMPENOIS Jackie, Bernard, Edouard
le 6 octobre 2013 à Reims
TINOY épouse DEVOUGE Gilberte, Prudence, Charlotte
le 30 octobre 2013 à Vouziers
MOREAUX épouse DRUMEL Marie-Reine
le 3 novembre 2013 à Le Chesne
DELOZANNE épouse LAURENZI, Marcelle, Louise, Victoire
le 20 janvier 2014 à Vouziers
ROBIN Jean-Paul
le 6 mars 2014 à Rethel
PONSIGNON épouse BERNARD Pierrette
le 22 mars 2014 à Reims

Pratique

A partir du 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures.
Cet allongement de la durée de validité s'applique aux cartes nationales d'identité délivrées à partir du 1er janvier 2014 et à celles délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013.
Dans ce dernier cas, la prolongation de 5 ans de la validité de la carte nationale d'identité est automatique, elle ne nécessite donc aucune démarche. Il ne sera pas nécessaire de se rendre en mairie pour prolonger la validité de 10 à 15 ans.
Les personnes mineures ne sont pas concernées, leur carte nationale d'identité restera donc valable pour une durée de 10 ans.

PARIS La Géode

Samedi 28 juin
départ 6H00 et retour 20h00
Ouvert à tous

Inscription et renseignements au 06 98 00 87 88
10h30 Séance South Pacific à la géode
12h00 Repas tiré du sac

Après-midi, visite de Paris en métro et à pied
Les enfants de plus de 11 ans peuvent être non accompagnés.
Tarifs :
Adhérents : enfants et adultes : 34 €
Non adhérents : 37€

NEVADA COUNTRY

Vous aimez la danse country ?

Nous vous proposons des spectacles pour toutes occasions :

Mariages, anniversaire, brocante, fête patronale, etc…

Tout cela dans la bonne humeur !

Pour tout renseignement :

Nevada.country@laposte.net

☎ 06 85 02 56 34 ou 07 87 27 21 30

Cérémonie du 8 mai 2014